

Partie 3 – Frais d'exploration minière admissibles (suite)

- Inscrivez à la colonne 1, par activité, le total des frais d'exploration minière admissibles engagés du **1^{er} janvier au 31 décembre 2011**, pour les titres miniers inscrits dans la partie 2.
- Inscrivez à la colonne 2 seulement la portion des frais inscrits à la colonne 1 qui ont été engagés du **1^{er} janvier au 31 décembre 2011**, dans les zones touchées par les dendroctones du pin ponderosa (telles que définies par règlement).

	Colonne 1		Colonne 2	
Prospection		1		1
Levés géologiques, géophysiques ou géochimiques	+	2	+	2
Forage par rotation, au diamant, par percussion ou selon d'autres méthodes	+	3	+	3
Creusage de tranchées ou de trous d'exploration et échantillonnage préliminaire	+	4	+	4
Autres frais d'exploration minière admissibles (précisez)	+	5	+	5
Additionnez les lignes 1 à 5.	=	6	=	6

Partie 4 – Aide ou remboursements

- Inscrivez à la colonne 1 le total des montants relatifs à la période du **1^{er} janvier au 31 décembre 2011**.
- Inscrivez à la colonne 2 seulement la portion des montants de la colonne 1 relatifs à la période du **1^{er} janvier au 31 décembre 2011**, visant les zones touchées par les dendroctones du pin ponderosa (telles que définies par règlement).

	Colonne 1		Colonne 2	
Tout montant d'aide (sous forme de prime, de paiement incitatif, de contribution, de subvention, de remise ou de prêt à remboursement conditionnel) ou tout remboursement reçu, à recevoir ou que vous pouvez de façon raisonnable vous attendre à recevoir pour des frais demandés dans la partie 3		7		7
Inscrivez tout montant d'aide ou de remboursement que vous avez remboursé.	-	8	-	8
Ligne 7 moins ligne 8	=	9	=	9

Partie 5 – Calcul du crédit d'impôt pour exploration minière

Total des frais d'exploration minière admissibles, selon la ligne 6 de la colonne 1 de la partie 3				10
Montant net d'aide ou de remboursement, selon la ligne 9 de la colonne 1 de la partie 4	-			11
Ligne 10 moins ligne 11	=			12
Taux applicable	×	20 %		13
Ligne 12 multipliée par ligne 13	=			14
Total des frais d'exploration minière admissibles, selon la ligne 6 de la colonne 2 de la partie 3				15
Montant net d'aide ou de remboursement, selon la ligne 9 de la colonne 2 de la partie 4	-			16
Ligne 15 moins ligne 16	=			17
Taux applicable	×	10 %		18
Ligne 17 multipliée par ligne 18	=			19
Inscrivez le montant de la ligne 14.				20
Inscrivez le montant de la ligne 19.	+			21
Crédit d'impôt pour exploration minière qui vous est attribué en tant qu'associé d'une société de personnes. Inscrivez votre part proportionnelle de ce crédit selon la ligne 22 du formulaire T1249, <i>Crédit d'impôt de la Colombie-Britannique pour l'exploration minière – annexe pour une société de personnes</i> (lisez la remarque ci-dessous). Inscrivez-le aussi à la ligne 6 du formulaire BC479, <i>Crédits de la Colombie-Britannique</i> .	+			22
Additionnez les lignes 20, 21 et 22.				23
Inscrivez ce résultat à la ligne 5 du formulaire BC479, <i>Crédits de la Colombie-Britannique</i> .	=			

Remarque : Vous pouvez obtenir une copie de ce formulaire à www.arc.gc.ca/formulaires sur la page Web de l'Agence du revenu du Canada ou en composant le **1-800-959-3376**. Joignez une copie de ce formulaire à votre déclaration sur papier. Si vous transmettez votre déclaration par voie électronique, conservez toutes vos pièces justificatives pour pouvoir nous les fournir sur demande.

Attestation

J'atteste que les renseignements donnés ci-dessus sont exacts et complets.

Signature _____

Date

Année	Mois	Jour

Loi sur l'accès à l'information et protection de la vie privée (LAIPVP)

Les renseignements personnels sur ce formulaire sont recueillis selon le *Financial Administration Act* ainsi que la section 26 de la LAIPVP et sont utilisés pour son application. Si vous avez des questions concernant la collecte et l'usage de ces renseignements, communiquez avec le Manager, Intergovernmental Relations, C.P. 9444, succ. Prov. Govt., Victoria BC V8W 9W8. (Téléphone : Victoria au **250-387-3332**, ou sans frais au **1-877-387-3332** et demandez d'être redirigé). Courriel : ITBTaxQuestions@gov.bc.ca